



VILLE DE LOUVIGNÉ DU DESERT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 15 MAI 2025

République Française
Département d'Ille et Vilaine

Nombre de Conseillers : en exercice 23

présents ou représentés : 19

votants : 19

Date de convocation : 7 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 mai à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre OGER, Maire.

Etaient présents : M. OGER Jean-Pierre ; M. GOUPIL Jean-Paul ; M. LECHEVALIER Arnaud ; Mme LEE Isabelle ; Mme GUILLOUX Christèle ; M. COSTENTIN Joseph ; Mme MOREL Monique ; M. GUERIN Jean-Pierre ; M. FADIER Thierry ; Mme AUSSANT Angélique ; Mme LECHEVALIER Nathalie ; Mme BADICHE-MANCEL Karine ; Mme KERGOAT Morgane ; M. MOREL Sylvain ; M. RAULT Pierre-Antoine ; M. LEBANSAIS Rémy.

Absentes : Mme OUTREVILLE Angélique ; Mme JARDIN Marie Christelle ;

Absents excusés : M. MOLVAUX Gérard ; Mme NOEL Marie-Laure ; Mme MICHEL Sylvie ; M. COUASNON Michel ; M. VEZIE François ;

Pouvoirs : M. MOLVAUX Gérard donne pouvoir à M. COSTENTIN Joseph ;

Mme NOEL Marie-Laure donne pouvoir à Mme GUILLOUX Christèle ;

M. COUASNON Michel donne pouvoir à M. GUERIN Jean-Pierre ;

Secrétaire de séance : M. FADIER Thierry.

2025-04-040 - AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE – VALIDATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX

RAPPORTEUR : A. LECHEVALIER

EXPOSE

Dans le cadre de sa stratégie de revitalisation, la ville de Louvigné-du-Désert a programmé des travaux d'aménagement des places publiques centrales afin d'organiser des espaces paysagers, conviviaux et fonctionnels. Conformément à l'étude préalable conduite en 2016, puis en 2021, la commune souhaite travailler en priorité sur la Place de la Mairie.

Les travaux viseront notamment à :

- Favoriser l'accessibilité de cette place et aux services par des cheminements doux ;
- Améliorer la fonctionnalité de la place (stationnements revus, éclairage, marquage des cheminements doux, création d'une zone de rencontre, valorisation des modes alternatifs à la voiture...);
- Mettre en valeur le paysage et la visibilité de la place par un travail sur le mobilier urbain et la signalétique ;
- Revégétaliser et désimperméabiliser cet espace.

Une consultation en procédure adaptée a été lancée afin de sélectionner les offres les plus avantageuses économiquement pour le marché de travaux relatif à ce projet.

PROPOSITION

Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L2121-29 ;

Vu le Code de la commande publique et, notamment, ses articles R2185-1 et R2185-2 ;

Vu le rapport d'analyse des offres du marché de travaux relatif à l'aménagement de la place de la Mairie ;

Vu le résultat de la CAO en date du 3 avril 2025 ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à attribuer les lots du marché de travaux relatif à l'aménagement de la place de la mairie à l'entreprise LTP LOISEL SA pour un montant de 152 289 € HT ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier ;
- de dire que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif.

DECISION

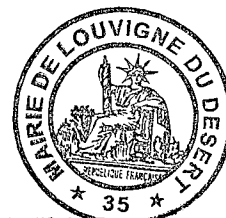
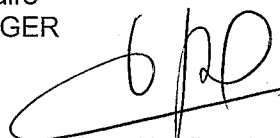
Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Fait et délibéré, le 15 mai 2025

Pour extrait conforme

Le Maire

JP. OGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.